**Compte rendu CUFR du 19 octobre 2021**

Présents :

Atef Asnacios, Edouard Kierlik, Sara Ducci, Farida Ait-Hamoudi, Danièle Steer, Béatrice Silva, Cyril Chacon, Charlotte Py, Adrien Borne, Etienne Parizot, José Halloy, Eleonara Caposa, Catherine Jacquard, Sébastien Rodriguez, Augustin Tinon, Emma Gérart, Christophe Deroulers arrivé à 10h45 (procuration à S. Rodriguez auparavant).

Secrétaire de séance : José Halloy

Ordre du Jour :

- Validation du CR de la séance du 8/9/2021

- Bref retour sur le déroulement du CUFR restreint sur les promotions

- Avenant à la conventions ISUPFERE

- demande de changement d'affectation Sylvain Chaty

- Régularisation de 3 affectations recherche hors UP

- Prolongation de disponibilité de Nicolas Sangouard

- Classement des projets Emergence/Idex (CS du 15/10/2021)

- Questions diverses

==========

**Validation du CR de la séance du 8/9/2021**

Sara Ducci, propose d'enlever les noms des porteurs de projets, de ne conserver que les acronymes : pas grand intérêt et peu agréable d'avoir des critiques publiées largement avec son nom. On retire les noms du compte-rendu.
Sara Ducci propose de corriger l'expression « Le 1er projet comporte une équipe expérimentatrice qui se développe » et de la remplacer par « le 1er projet comporte une collaboration entre un jeune professeur théoricien et une équipe expérimentatrice bien établie » ce qui est plus conforme à la réalité et aux discussions.
Sylvie a envoyé des amendements au directeur par email.

**Le CR est approuvé à l'unanimité**.

==========

**Bref retour sur le déroulement du CUFR restreint sur les promotions**

Atef fait un retour sur les réunions à propos des promotions.
Un CUFR restreint a eu lieu sur les promotions. Le directeur rappelle le nombre de postes disponibles par grade au niveau de tout UP, respectivement passages MCF HC, MCF HCEX, PR1, PRE CE1, PR CE2 :

En 2020 : 23, 6, 9, 10, 7. Il y a eu 9 promotions locales, pour 9 promotions CNU.
En 2021 : 28, 4,7, 11, 7. Il y a eu 8 promotions au CNU, peut-être ~ idem en local ?

Il explique ensuite la méthode adoptée pour classer les dossiers. Il y a deux rapporteurs externes par dossier + un comité interne par rang (B=MCF, A= PR), composé chacun de 3 collègues. Réunion hybride : en présentiel et à distance avec les experts externes. 18 dossiers à traiter.
Pas de tension particulière malgré une pression forte due au nombre global et à la qualité des dossiers, en particulier pour les promotions de MCF -> MCF HC et PR1 -> PR CE1.

Pour la première fois cette année, la DRH a demandé de faire un interclassement, toutes catégories confondues. Le classement a été fait mais avec un PV soulignant que la demande est étrange. De plus, cet interclassement a été précédé, dans le PV, des classements habituels par grade, avec indication des deux catégories particulièrement en tension.

Le lendemain, Alain Zider (doyen de faculté des science) a contacté l'UFR pour rappeler qu'un interclassement n'avait pas de sens (légalement des rangs B ne peuvent pas voter sur le classement des rangs A, donc comment interclasser des dossiers des deux rangs !?). La RH a finalement envoyé un message stipulant qu'elle ne tiendra pas compte de l'interclassement.

Suite à ces échanges et remontées de classements vers la DRH, Atef Asnacios a fait un retour global aux rapporteurs extérieurs, ainsi qu'un retour individuel aux collègues qui avaient postulé à une promotion.

Question : qui décide de la répartition des promotions entre les différents grades ? La répartition des promotions n'est pas décidée par l'UFR. L'UFR donne un classement par grade et éventuellement des catégories prioritaires, mais c'est le conseil académique restreint qui décide a priori. Composition de ce conseil restreint à vérifier !

Remarque d'Edouard Kierlik (SU) : salue le sérieux et la transparence de la procédure, et souligne que les avancements ne présentent pas de difficulté particulière. Il n'y a pas de stocks, c'est-à-dire un nombre important de collègues qui seraient bloqués depuis longtemps à un grade donné. Le taux de promotions est suffisant pour que les collègues finissent par passer assez rapidement. La carrière se déroule, sur quelques années, après le goulot MCF-PR. Tous les dossiers soutenus ces dernières années sont passés en local ou au CNU en 2 ou 3 ans maximum. C'est la même chose à SU.

De fait, il est souligné que c'est bien le passage MCF -> PR qui pose vraiment problème.

==========

**Avenant à la convention ISUPFERE**

C'est une formation continue d'Ingénieurs de Mines Paris-Tech conventionnée avec UP et le CNAM. Une partie des ressources liées à cette formation continue est reversée à UP, habituellement en deux fois par an. Cette année, conflit entre CFA et ISUPFERE et le CFA refuse de verser le second versement. En conséquence, ISUPFERE propose de reverser l'argent à l'UFR en 3 fois au lieu de deux habituellement, donc nécessité de deux avenants en cette fin d'année.

Quelle est la nature du conflit ? On ne sait pas très bien, mais serait mauvaise gestion des crédits au niveau du CFA.

Habituellement 14 k€/an pour l'UFR, pour couvrir les frais d'enseignants, matériels et salles. L'argent n'est utilisé que pour cette formation. Pas vraiment grand choix si ce n'est prendre acte. Il faudrait prendre contact avec les responsables de formation pour connaître la nature exacte du conflit entre CFA et ISUPFERE.

**Vote : entériner et accepter l'avenant (et l'argent). Approuvé à l'unanimité.**

==========

**Changement d'affectation de Sylvain Chaty**

Sylvain est déjà en délégation à l'APC, il demande son affectation à l'APC, en accord avec les deux directeurs des laboratoires d'origine (AIM) et de destination (APC).

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

==========

**Régularisation de 3 affections recherche hors UP.**

C'est une continuation des conventions. Frederik Bernardot et Philippe Schwemling : les conventions étaient arrivées à terme et nous les renouvelons. Vérifier les tutelles du LERMA pour Marc Huertas : l'affectation est-elle d'origine UP ?
Tout ceci est juste une affaire de couverture/assurance pour l'agent en cas d'accident.

**Vote : approuvé à l'unanimité.**

==========

**Prolongation de disponibilité de Nicolas Sangouard.**

Recruté MdC à MPQ en 2007, en détachement à l'université de Bâle jusqu'en 2020, en CDI au CEA depuis, à l'Institut de Physique Théorique. Nous avions déjà approuvé, mais la durée n'avait pas été précisée : c'est 3 ans. Son support de poste a déjà été récupéré par l'UFR.

Remarque générale : le détachement est en principe renouvelable « ad libitum » alors que la disponibilité est limitée (2 fois 3 ans ou 2 fois 5 ans, les documents à notre disposition sont contradictoires sur ce point !! ??).
**Vote avis favorable : approuvé à l'unanimité.**

==========
**Classement des projets Emergence/Idex (CS du 15/10/21)**
Il existe 3 types de projets :

- mono-disciplinaires, pour lesquels la faculté des sciences demande les rapports (il y avait un cadre précis pour les rapports, avec notes, et un cadrage de la signification des notes) + un classement,
- pluridisciplinaires intra faculté des sciences + IPGP, pour lesquels elle demande des évaluations,
- inter-facultés, pour lesquels il y a une commission ad hoc, pas de classement par l'UFR.

1 rapporteur externe (en 1ère intention dans les suggestions du porteur du projet, mais pas toujours disponible), 1 rapporteur membre du CS.

3 projets mono-disciplinaires : DUNE-VD-PDS (APC), E-IMUSI (LESIA), GREENER (MPQ). Les 2 derniers ont d'excellents rapports. Pour le 1er, il y a des réserves du rapporteur externe (très beau projet, mais beaucoup de difficultés pointées sans que des solutions soient proposées).

La commission recherche a fait des simulations sur le taux de réussite, compte-tenu du nombre de projets soumis et des sommes demandées : pour nous, ce sera a priori 2.

Remarque : la physique a soumis 3 projets, SdV 27 projets, chimie : 2, BioMed 11 projets, maths : 1, IPGP : 1, info et maths-infos : 0.

Surprenant d'avoir une procédure aussi lourde pour des sommes modestes. Fait certainement partie des actions porteuses à l'échelle de UP, une vitrine pour donner des gages de bon fonctionnement de l'université unifiée au jury Idex.

José fait remarquer que le coût de la procédure est exorbitant pour l'université mais comme on ne facture pas ce travail considérable, cela ne se voit pas. De fait, le coût de l'évaluation pourrait dégager des financements pour 2 projets supplémentaires certainement.

Proposition de Sara et Edouard: que les sommes soient directement attribuées à l'UFR de physique (de manière générale à chaque composante), typiquement 80 k€, charge à l'UFR de faire un appel interne (~BQR !). Sara souligne tout de même que le point positif est que le taux de succès est élevé.

**Vote classement monodisciplinaire :**
**GREENER,**
**E-IMUSI,**
**DUNE-VD-PDS**

**Approuvé à l'unanimité.**

Sara présente ensuite les projets interdisciplinaires pour lesquels l'UFR donne seulement un avis. Un rapporteur externe et un interne. On trouve 3 projets aux rapports élogieux, un présente un rapport mitigé.

Les 4 projets interdisciplinaires sont : EMBRUN (MSC et ITODYS) STIMGRAPH (ITODYS et MPQ), HYPERMETAL (IPGP et MPQ), COOL PLANTS (deux EC du LIED).

Les 3 premiers projets ont de très bons rapports. En revanche, le rapporteur externe de COOL PLANTS a émis des réserves. Le rapport souligne que le projet est mono-laboratoire, le LIED, donc est-ce interdisciplinaire ?

Le LIED pose question sur l'interdisciplinarité : le LIED est une UMR (sur deux instituts au CNRS) mais sur plusieurs UFR (Physique, SdV, GHES), un seul rattachement à la faculté des sciences. Pour être interdisciplinaire faut-il plusieurs UMR comme le rapporteur le souligne ? Le LIED est constitué autour de disciplines et donc d'UFR différentes, mais le labo est constitutivement interdisciplinaire, ce qui fait son originalité.

José explique que le LIED est dans la même situation vis-à-vis du CNRS. En effet, pour le CNRS, pour des appels d'offres similaires, un projet « interdisciplinaire » doit aussi être entre 2 UMR, donc le LIED est aussi en difficulté ! De fait, le CNRS oscille depuis trois ans sur la manière de gérer les projets du LIED. C'est pourtant le fondement même du LIED que les C et EC ont une activité mono-disciplinaire et collaborent, par ailleurs, dans la même unité, sur des projets interdisciplinaires = communs.

Décision est prise de rajouter une phrase de soutien dans le futur PV du CUFR.

**Remarque post-CUFR**

Le texte suivant a été ajouté au PV remonté à la faculté :

« Par ailleurs, concernant les projets interdisciplinaires, le conseil tient à faire valoir la situation particulière du Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain (LIED). En effet, c'est le fondement même du LIED que ses chercheurs et enseignants-chercheurs ont une activité mono-disciplinaire (donc rattaché à différentes disciplines, et différentes facultés) et collaborent ensuite, dans la même unité, sur des projets interdisciplinaires. Le projet interdisciplinaire COOL PLANTS entre dans ce cadre. Il nous semblerait tout à fait injuste s'il devait être mal jugé du fait qu'il implique 2 équipes du même laboratoire, même si elles sont bien de disciplines différentes, comme l'a souligné le rapporteur externe du dossier. »

==========

**Questions diverses**

Se pose la question du traitement des HDR. On constate une pression pour passer rapidement les HDR. Faut-il alléger la procédure, qui fait que la validation finale par le CS se fait toujours dans l'urgence ?

Deux avis ressortent : remettre du sérieux (comme SHS) = thèse d'état, ou carrément en faire une formalité administrative, avec quelques critères très light pour faire gagner du temps aux candidat.e.s et aux rapporteurs.

Etienne souligne que l'on dévalue le diplôme, il faudrait écrire une vraie thèse faisant le bilan de la recherche menée sur les années précédentes avec un regard critique et prospectif. Un vrai travail de synthèse scientifique. L'HDR devrait être utile sous forme monographique à la communauté.

Les universités ont intérêt à ce que tout le monde passe l'HDR. L'inhomogénéité entre disciplines est frappante, en particulier avec les SHS. Il y a eu un rapport de F. Blaise, P. Gilli et Pierre Desbiolles en 2021 sur la question.

Atef : le système n'est pas cohérent, souvent on présente à peine les aspects encadrements par exemple.
Sylvie : le diplôme est utilisé comme indicateur donc c'est difficile de le supprimer.
Edouard : à SU les HDR se font au niveau des facultés, une commission d'une dizaine de personnes qui suivent les HDR de physique. La nomination des membres de cette commission se fait par l'université.

Après un débat animé sur ces questions, le CUFR se termine.